

PROJET ÉDUCATIF DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Le présent document constitue une version résumée du projet éducatif du Collège de l'Assomption destinée aux élèves.

Le Collège met tout en œuvre pour que l'élève réussisse ses études et développe harmonieusement sa personnalité. À cette fin, les membres du personnel font un effort particulier pour inculquer à l'élève les principes suivants.

FORMATION DE LA PERSONNE

1. Respecter la vie humaine, les êtres vivants et leur environnement.
Comprendre le lien entre le bien-être de chacun et la nécessité de préserver les ressources et les biens collectifs.
Valoriser le respect de la vie.
2. Faire preuve de tolérance envers les différences de culture, d'opinion et de religion.
Apprendre à échanger avec les autres avec politesse et courtoisie et à s'ouvrir à d'autres modes de pensée ou de vie.
Valoriser le respect de la personne humaine.
3. Réfléchir à ses choix et assumer les conséquences de ses actes.
Agir avec cohérence et développer le sens des responsabilités.
Valoriser l'autonomie.
4. S'engager dans son milieu en s'inspirant d'une vision humaniste du monde et des valeurs chrétiennes, notamment : la paix, la compassion, la justice et le respect d'autrui.
Se dévouer pour les autres, manifester de la compassion, agir en faveur de la paix, rechercher la justice, donner un sens à sa vie.
Valoriser l'engagement.

FORMATION DU CITOYEN

5. S'intégrer harmonieusement à la société et contribuer à son évolution.
Penser à la communauté, s'intéresser à ce qui se passe ailleurs, se soucier de la démocratie et des droits de la personne.
Valoriser le sens communautaire.
6. Développer chez l'élève de saines habitudes de vie en privilégiant la pratique de l'activité physique et du sport.
Favoriser un esprit sain dans un corps sain.
Valoriser ses aptitudes tant physiques qu'intellectuelles.

FORMATION INTELLECTUELLE ET ENCADREMENT DE L'ÉLÈVE

7. Développer le souci du travail bien fait et le respect de ses engagements.
Accorder de l'importance à la qualité des travaux scolaires et au respect des échéances.
Valoriser la discipline personnelle.
8. Développer son activité intellectuelle, structurer sa pensée et exercer son sens critique.
Se questionner, raisonner, se forger une opinion personnelle à partir d'informations vérifiées.
Valoriser la rigueur intellectuelle.
9. Utiliser efficacement les technologies de l'information et des communications.
Rechercher l'information dans Internet, choisir celle qui est pertinente, respecter les droits d'auteurs et les règles d'éthique.
Valoriser le recours aux technologies de l'information et des communications.
10. Apprendre à apprendre.
S'autoévaluer, reconnaître ses forces et ses faiblesses, découvrir quelle est pour soi la meilleure façon d'apprendre.
Valoriser le développement de l'autonomie intellectuelle.
11. Maîtriser la langue française et acquérir une culture générale.
Recourir à une langue de qualité dans les écrits et dans la vie courante; lire régulièrement pour s'informer, se divertir et acquérir un large éventail de connaissances.
Valoriser l'usage correct du français et l'acquisition de connaissances.
12. Exprimer sa créativité.
Découvrir ses propres solutions devant des situations nouvelles.
Valoriser la créativité.
13. Apprendre à élaborer des projets et à les mener à terme.
Concevoir, réaliser et mener à terme des projets.
Valoriser la persévérance.
14. Surmonter les difficultés d'apprentissage et de comportement.
Avoir à cœur de réussir ses études et d'assurer le développement intégral de sa personne; recourir aux réseaux d'entraide et aux autres ressources que le Collège met à sa disposition.
Valoriser l'effort et l'entraide.